



Grenoble, le 12 novembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prévision de chutes de neige Interdiction de circulation des poids lourds sur certains axes du réseau routier départemental

En raison des conditions climatiques et notamment de la neige annoncée par Météo France dans le département dans la nuit de dimanche à lundi, le préfet de l'Isère a décidé **d'interdire par arrêté la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes dans les deux sens de circulation sur les axes suivants à partir de dimanche 12 novembre à 22h00 :**

- RN 85 : entre Vizille et Laffrey (rampe de Laffrey),
- RD 529 : entre Jarrie et La Mure,
- RD 1075 entre Vif et le col de la Croix Haute.

Les véhicules seront stockés ou retournés sous le contrôle des forces de l'ordre.

Il est conseillé aux poids lourds d'emprunter les itinéraires autoroutiers de la vallée de Rhône.

Ces mesures ne s'appliquent pas aux véhicules suivants, sous réserve de disposer d'équipements spéciaux :

- aux véhicules de secours et d'intervention,
- aux véhicules d'approvisionnement en matériaux de traitement de chaussée,
- aux véhicules de transports de voyageurs,
- aux véhicules de transports urbain de personnes,
- aux véhicules de collecte de lait,
- aux véhicules de distribution de fioul domestiques.

Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au strict nécessaire.
- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer. Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation (www.bison-fute.gouv.fr et www.itinistere.fr) et écoutez la radio (France bleu Isère et autoroute info 107,7) .
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques (www.meteofrance.com).

Contact presse : Préfecture de l'Isère

Service Départemental de la Communication Interministérielle : 04-76-60-48-05

communication@isere.pref.gouv.fr

Twitter : @prefet38